

L'IMPORTANCE DES DÉMARCHES DE SENSIBILISATION, DE COMMUNICATION ET DE PÉDAGOGIE



Il s'agit du premier levier à mettre en œuvre au sein de votre commune pour sensibiliser vos concitoyens et le personnel communal aux impacts du brûlage à l'air libre : article dans le bulletin municipal, plaquettes, réseaux sociaux, etc.

UNE DÉMARCHE DE POLICE ET DE SANCTION GRADUÉE



Si vous constatez des infractions sur votre commune, vous pouvez dans un premier temps procéder à un rappel à la loi, en informant et sensibilisant le contrevenant.

En cas de récidive et/ou d'actes délibérés, une contravention peut être établie.

Le non respect de cette interdiction est désormais passible d'une amende de 4^e classe (jusqu' à 750 €).



ILS S'ENGAGENT SUR LE TERRAIN



Dans le Puy-de-Dôme : un service de broyage des déchets de jardin



Afin de valoriser les déchets verts, la Communauté de communes de Thiers Dore et Montagne a mis plusieurs actions en place, recensées dans un guide pratique à destination des usagers.

Elle propose par exemple aux particuliers un service de broyage des déchets de jardin à domicile, sur rendez-vous et gratuit la première heure, en partenariat avec une Entreprise à But d'Emploi.

Dans l'Isère : des solutions pour valoriser les déchets verts

Dans le cadre du schéma directeur déchets 2020-2030, **Grenoble Alpes Métropole** met en place des solutions pour améliorer la gestion des déchets verts issus du jardinage et responsables d'émissions de polluants atmosphériques.

La Métropole propose de fournir gratuitement des composteurs et des stands de broyage pour transformer les branchages en broyat réutilisable pour ses habitants.

Des ateliers sont également proposés pour apprendre à composter, à jardiner zéro déchet, à réaliser une prairie fleurie, à réutiliser la tonte de jardinage via la méthode « Tonte mulching » et sur le lombricompostage.

Dans l'Ain : des composteurs collectifs



En anticipation de l'obligation de tri des biodéchets, la municipalité de Saint-André-de-Corcy (Ain) a déjà mis à disposition de ses administrés deux composteurs collectifs en automne 2022 et deux autres seront installés courant 2023 afin de couvrir l'ensemble du territoire.

Deux actions d'information et de sensibilisation au compostage ont été proposées pour optimiser le fonctionnement de ces bacs et les premiers composts ainsi obtenus ont notamment été utilisés pour les jardins partagés de la commune.

AIR ATTITUDE : FAITES CONNAITRE VOS INITIATIVES



Air Attitude est une plateforme gérée par Atmo Auvergne-Rhône-Alpes et cofinancée par les services de l'État et la Région Auvergne-Rhône-Alpes. Elle propose aux citoyens/organisations de déposer en ligne des actions pour améliorer la qualité de l'air, le climat et réduire les consommations d'énergie. **En tant qu'élus, nous vous encourageons à mettre en valeur les actions que vous portez au sein de vos communes en particulier sur le thème de la valorisation des déchets verts.**

Contact : Atmo Auvergne-Rhône-Alpes



09 72 26 48 90